



**Le Grand
Charolais**
Communauté de Communes

**RAPPORT
D'ACTIVITES
2020**





Ce rapport d'activités retrace, recense, pour notre EPCI Le Grand Charolais l'ensemble des actions conduites en 2020 !

Mais au-delà d'une démarche purement informative auprès des 40 000 habitants, ce document nous parle avant tout de notre terre du Grand Charolais. Il nous présente le chemin parcouru par toutes et tous ceux qui se sont rassemblés pour porter ensemble un territoire d'exception.

La Géographie, l'Histoire et les Hommes ont conféré à cet espace une identité forte : celle de liberté, de respect et de passion pour s'ouvrir toujours plus et jouer un rôle puissant dans le monde d'aujourd'hui.

Ce sont 44 communes et leurs élus qui se sont engagés, qui ont accepté de partager leurs moyens, leurs efforts pour protéger, pour servir et accompagner chacune et chacun d'entre nous. La crise du COVID, les mutations économiques, la transition environnementale, l'avènement d'un monde en bouleversement ont marqué la grande pertinence du pacte communautaire.

C'est ce qu'exprime ce compte-rendu en reprenant, pour l'année 2020, tous les registres de compétence intercommunale : aménagement du territoire, environnement, attractivité, développement, service à tous les Charolais. Se dessine ainsi l'image d'un territoire en mouvement portant ces valeurs avec beaucoup d'énergie.

En contre-point, s'inscrit également le résultat des efforts de toutes celles et ceux qui sont à votre service et font vivre l'institution intercommunale. C'est pourquoi je tiens à remercier tous les collègues élus et avec eux tous les agents de notre interco', dans tous leurs métiers. Ensemble, ils partagent la même passion pour le Grand Charolais et pour toujours mieux vous servir.

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais

SOMMAIRE

P4

Nous connaître

L'identité du territoire
Le conseil communautaire
Le budget
COVID

P10

Aménagement du territoire

Travaux neufs
SIG
Voirie
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

P12

Environnement

Ordures ménagères
Spanc
GEMAPI
PCAET

P14

Attractivité, développement et transitions

Développement Économique
Développement Touristique
Habitat (Habiter mieux - OPAH)

P17

Services à la population

Accueils de loisirs
Ecole de musique
Piscines
Petite enfance
Transport à la demande
Culture
Portage de repas
Aire d'accueil et de grands passage des gens du voyage

P20

Les métiers du Grand Charolais

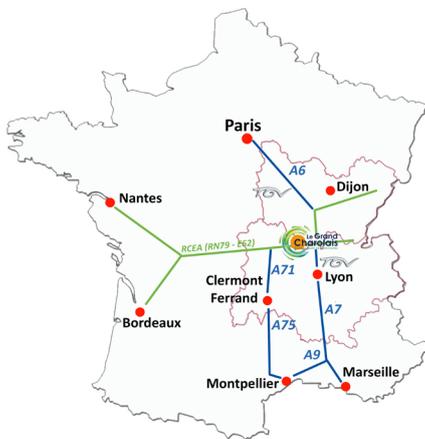
Ressources humaines
Assemblées
Commande publique
Informatique/téléphonie
Service infrastructures et équipements
Communication

Ce rapport d'activités présente les réalisations des services du Grand Charolais durant l'année 2020.



L'identité du territoire

Le Grand Charolais a été créé le 1^{er} janvier 2017 suite à la fusion de 3 communautés de communes et l'intégration de la commune nouvelle Le Rousset-Marizy.



44
communes

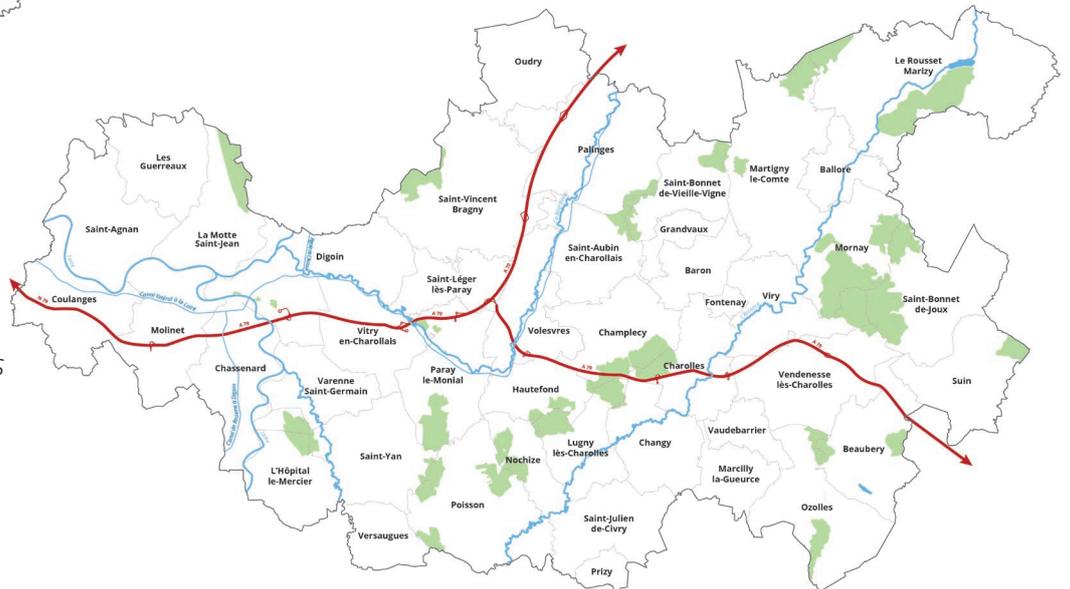


40 136
habitants
au 1^{er} janvier 2021



941 km²
de superficie

La communauté de communes Le Grand Charolais se situe dans l'ouest du département de Saône-et-Loire, et comprend également trois communes du département de l'Allier (Chassenard, Coulanges et Molinet). Elle s'étend entre les vallées de la Bourbince, de l'Arconce et de la Loire, au cœur du Charolais. C'est la première communauté de communes du département.



43 kms
de voie verte

49 kms
de véloroute



1202 kms
de balades vertes

92
circuits de randonnées



75 kms
de RCEA



53 kms
de canaux



Le conseil communautaire

Composition du conseil communautaire :



1 Président



15 Vice-présidents



74 conseillers communautaires titulaires
39 conseillers communautaires suppléants

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE réunit les conseillers de la communauté de communes Le Grand Charolais au moins 4 fois par an. Le conseil prend les décisions importantes pour la vie de la collectivité : vote du budget, fixation des taux de fiscalité, adoption de tarifs, création de postes...

LE CONSEIL DES MAIRES se réunit en principe avant chaque conseil communautaire.

Il est composé des maires et membres du Bureau.

Le conseil des maires est l'organe d'orientation stratégique de la communauté. Il est le garant de l'équilibre territorial, du respect de la souveraineté des communes, du partage des décisions et, dans toute la mesure du possible, de la recherche du plus large consensus.

LE BUREAU EXECUTIF (PRESIDENT, VICE-PRESIDENTS, CONSEILLERS DELEGUES) se réunit en général le jeudi au siège pour gérer les affaires courantes de la collectivité et étudier les dossiers.

LES COMMISSIONS intercommunales instruisent les affaires qui leurs sont soumises et en particulier, les projets de rapports portant sur les affaires qui feront l'objet d'une délibération et intéressant leur domaine de compétence, dans la mesure où ces délibérations viendraient modifier les conditions d'exécution des missions de la communauté de communes. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision et émettent leur avis à la majorité des membres présents ou représentés, sans qu'un quorum soit exigé.

FAITS MARQUANTS 2020

En 2020, ce sont déroulées les élections municipales et communautaires. En raison de la crise sanitaire, le calendrier a été bouleversé et l'élection du Président Fabien GENET a eu lieu le 9 juillet 2020.

En septembre, le Président du Grand Charolais, Fabien GENET est élu Sénateur. La loi ne lui permettant pas de cumuler plusieurs mandats exécutifs, il démissionne de ses fonctions fin septembre.

Le 9 novembre 2020, de nouvelles élections sont organisées et retransmises en direct, toujours en raison de la crise sanitaire. Gérald GORDAT est élu Président du Grand Charolais jusqu'en 2026.

5 commissions thématiques et un groupe de travail santé

1 commission locale d'évaluation des charges transférées

1 comité technique et 1 comité hygiène sécurité des conditions de travail

1 commission d'appel d'offres

1 commission intercommunale des impôts directs



Le Bureau Exécutif au 31 décembre 2020.



Président
Gérald GORDAT

1^{er} Vice-Président : André ACCARY, Aménagement du territoire et grandes infrastructures

2^{ème} Vice-Président : Magali DUCROISET, Finances

3^{ème} Vice-Présidente : Elisabeth PONSOT, Administration, Ressources Humaines et mutualisations

4^{ème} Vice-Président : Patrick BOUILLON, Transitions environnementales, mobilité, PCAET

5^{ème} Vice-Président : Jean-Marc NESME, Santé, accès aux soins hospitaliers et de la ville

6^{ème} Vice-Président : Marie-France MAUNY, développement touristique

7^{ème} Vice-Président : Christian LAROCHE, Voirie et développement rural

8^{ème} Vice-Président : Jacky COMTE, Urbanisme et habitat

9^{ème} Vice-Président : Pierre BERTHIER, Développement économique

10^{ème} Vice-Président : David BEME, Mutations économiques et reconversion industrielle

11^{ème} Vice-Président : Gilles PERRETTE, Environnement (OM/SPANC)

12^{ème} Vice-Président : Philippe DUMOUX, Agriculture et promotion des filières locales

13^{ème} Vice-Président : Michel LASSOT, Travaux d'équipement, bâtiments intercommunaux

14^{ème} Vice-Président : Bérénice PORTIER, Culture et école de musique intercommunale

15^{ème} Vice-Président : Catherine CLERGUE, Petite enfance, jeunesse et sport

Autres membres du Bureau :

Julien GAGLIARDI, membre du bureau délégué à la communication

Patrick PAGES, membre du bureau délégué à l'accès aux services publics

Nicolas LORTON, membre du bureau délégué au développement des centres bourgs et communes rurales

Daniel BERAUD, membre du bureau délégué à la GEMAPI

Fabien GENET, membre du bureau



Le budget

Voté le 18 juin 2020, il est composé d'un budget principal et de 9 budgets annexes.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget principal	28 110 742,00	8 639 313,00
Déchets ménagers	5 334 981,00	641 086,00
Spanc	413 448,00	29 649,00
GEMAPI	82 536,00	0,00
Office de tourisme intercommunal	214 609,00	0,00
Port de plaisance	97 221,00	0,00
Maison de santé de l'Arconce	58 922,00	36 438,00
Zac des Mûriers	138 900,00	112 782,00
Ligerval	3 737 547,57	3 824 400,54
Barberèche	49 540,00	11 963,00
TOTAL DES BUDGETS	38 238 446,57	13 295 631,54

Les taux des 4 taxes n'ont pas connus d'évolution en 2020 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,80%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,70%

Cotisation foncière des entreprises : 26,15% (lissage sur 12 ans).

DETTE

Au 31 décembre 2020 l'encours de la dette s'élève à 8 627 730,17 €, soit 214,96€/habitant.

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

versées aux communes en 2020 :
10 384 640 €



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

34 subventions attribuées pour un montant total de 146 239 €.



PRINCIPALES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT OBTENUES

Aménagement du pôle d'activité du Charolais (AAP CD71) : 71 238 €

Cheminements doux Digoin - Tranche n°3 (DETR 2020) : 250 500 €

Rénovation du stade d'athlétisme du Charolais Brionnais et création d'une piste synthétique : DETR 2020 (obtenu sur la T2) : 163 025€

Dock 713 (Fonds Européens Feader repris par la Région BFC) : 116 920€

PAGES SPECIALES COVID19



Les actions en faveur des entreprises

OPERATION CHEQUES CADEAUX « LES VITRINES DU GRAND CHAROLAIS »

Les chèques-cadeaux, réalisés en partenariat avec les UCIA de Charolles, Digoin et Paray-le-Monial, ont rencontré un franc succès !

Les chèques cadeaux étaient vendus par les UCIA 15€. Leur valeur faciale était de 20€. La communauté de communes finançait 5€ par formule. Cette opération s'inscrivait dans le cadre du soutien aux commerces du territoire pendant la crise sanitaire (la Région BFC et la CCI de Saône-et-Loire étaient financeurs et partenaires de cette action).

Au total, ces 2 opérations ont permis de fédérer plus de 130 commerçants et artisans et de vendre plus de 20 000 chèques cadeaux, soit 400 000 € de chiffre d'affaires pour les entreprises locales.



FONDS REGIONAL DES TERRITOIRES (FRT). COUP DE POUCE POUR LES TPE !

Le Grand Charolais et la Région Bourgogne Franche-Comté se sont associés pour prendre part à la relance économique dans le cadre du Pacte Régional : 400 000 € mobilisés (délibération de juillet) dont 225 900 € pour le Fonds Régional des Territoires.

Le FRT prend la forme :

- D'aides aux opérations collectives permettant le co-financement de la 2^{de} édition des chèques cadeaux.
- D'aides aux entreprises qui investissent pour moderniser et adapter leur entreprise aux nouveaux enjeux.

Concernant les aides aux entreprises, elles permettent aux Très Petites Entreprises (TPE) (moins de 10 salariés, hors industrie et hors SCI et professions libérales) installées sur le territoire de la communauté de communes de demander une aide allant jusqu'à 70% de leur dépense d'investissement (dans la limite de 5000 €).

Le règlement d'intervention pour ces subventions FRT a été voté le 14 septembre 2020.

Cette aide peut notamment être utilisée en cas de dépenses d'investissement pour :

- Une transition numérique : tablettes, bornes wifi, site de vente en ligne...
- Une transition écologique : éclairage, optimisation des flux, climatisation...
- Du tourisme durable : bornes électriques, locaux à vélos, équipements nécessaires pour des classements (éco label, accueil vélo...)
- Du bien-être au travail : modernisation de point de vente, développement de nouveaux concepts marchands, modernisation des tournées...



48
dossiers
acceptés



48 189 €
attribués



300
appels

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE D'ORIENTATION DES ENTREPRISES PENDANT LES PERIODES DE CONFINEMENT

Dès le 24 mars 2020, le Grand Charolais a apporté son soutien en proposant un accompagnement personnalisé pendant la crise.

Cette cellule d'appui a aussi permis d'aider les entreprises à « décrypter » les dizaines de mesures et dispositifs mis en place, puis conseiller et accompagner les entreprises dans leurs démarches à accomplir auprès des différents organismes ou collectivités pour en bénéficier.

Un seul numéro de contact et un mail ont été envoyés à plus de 1000 entreprises. Cette opération très appréciée, a permis d'informer, d'orienter et d'écouter les chefs d'entreprises directement impactés.

DES WEBINAIRES ET MAILINGS D'INFORMATIONS

Mi-avril, la communauté de communes du Grand Charolais a expérimenté l'organisation d'un webinaire sur le thème « COVID-19 : Quels dispositifs pour aider les entreprises à passer le cap ? Comment y accéder ? ».

Compte tenu de la participation d'une centaine d'entreprises et des retours positifs à cette première rencontre virtuelle, une nouvelle session a été organisée le 6 mai avec un focus sur les mesures pour la filière tourisme et l'organisation d'actions collectives pour capter les différentes clientèles après le confinement. Ces deux webinaires ont été organisés en partenariat avec le Département de Saône-et-Loire, la Région, les services de l'Etat, etc. En parallèle, la CCLGC a envoyé plusieurs mails d'informations aux entreprises, comptables et têtes de réseaux économiques.

DEGREVEMENT DE 2/3 DE LA CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES 2020 DES FILIERES TOURISME / CULTURE / SPORT

Le Grand Charolais a pris la décision par délibération de dégrever de 2/3 de la Contribution Foncière des Entreprises 2020 des filières tourisme/culture/sport, entrant dans les conditions du Décret n° 2020-979 du 5 août 2020 pris pour l'application de l'article 11 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020.

Les actions en faveur des habitants du territoire



Achat de :
4 000 masques enfants distribués après les vacances d'automne 2020 par les communes disposant d'une école primaire.

40 000 masques adultes distribués en mai par l'intermédiaire des mairies.

Les actions en faveur des professionnels de santé

Dès le début de la crise sanitaire Le Grand Charolais s'est mobilisé pour distribuer des masques FFP2 aux médecins et professionnels de santé du territoire. Les services ont livrés directement les masques en respectant les gestes barrières.

Les actions en faveur des agents du Grand Charolais

Mise en place et organisation du télétravail dans le cadre de la continuité des services.
Mise à disposition de masques et de gel hydroalcoolique
Mise en place d'un affichage spécifique aux gestes barrières.

EN CHIFFRES



153 911 €
de masques
dont 70 456 €
de subvention
de l'Etat



3 984 €
de gel
hydroalcoolique



15 918 €
de matériel
informatique



100 000 €
de participation
aux opérations
chèques cadeaux

Aménagement du territoire



Travaux neufs

Stade d'athlétisme

Les travaux ont débuté en juillet 2020.

La piste a été réalisée en septembre et la tribune en novembre. Les travaux devraient être terminés au printemps 2021.

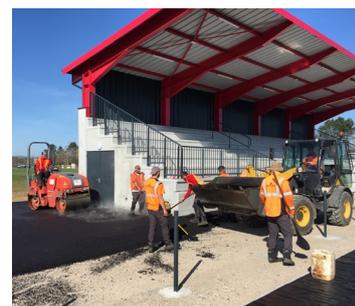
D'un coût total estimé à 1 560 000 € HT les travaux sont subventionnés à hauteur de 70%.

Déplacement doux

Fin de la 1ère phase de la 1ère tranche des déplacements Doux à Charolles.

Lancement des études déplacements Doux Phase 3 à Digoin et tranche 2 pour Charolles.

Réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la ZAE Barberèche.



Les chiffres clés

70%

STADE D'ATHLETISME
1 560 000 €

70%

DEPLACEMENTS
DOUX CHAROLLES
Phase 1
313 000 € HT
phase 2
233 000 € HT



76%

DEPLACEMENTS
DOUX DIGOIN
Phase 3
835 000 € HT

VOIRIE
1 936 420 €

Pourcentage de subvention



ANTENNE 4G MOBILE

Le 28 juillet 2020 a eu lieu l'inauguration de la mise en marche de l'antenne d'Orange à Vendenesse-lès-Charolles.

Cette nouvelle installation permet aux communes du secteur de Charolles de disposer d'un meilleur réseau 4G.

Systeme d'Information Géographique (SIG)

Le SIG met à disposition des 10 communes de l'ex CCPLM un système de cartographie centralisé accessible via une connexion internet.

Les données suivantes sont disponibles :

Gestion du cadastre, photos aériennes, gestion des PLU, gestion des cimetières...

Dans la continuité des services proposés par la communauté de communes, mise à disposition de l'agent en charge du SIG, pour assurer un soutien technique aux communes dans le cadre de l'adressage.

Formation des secrétaires de mairies au niveau du Pays Charolais Brionnais dans le cadre de l'instruction des Permis de Construire.

Intégration des plans de récolements éclairage public des ZAC.

Gestion courante du SIG.



Voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la communauté de communes Le Grand Charolais gère 977 kms de voiries définies d'intérêt communautaire. Une dépense totale de 1 936 420 € TTC en 2020 a été consacrée à la réfection des chaussées, des fossés, du fauchage, du déneigement et des ouvrages d'art.

Le recensement des ouvrages d'art a été effectué par le technicien du service voirie de la CCLGC, cela représente 424 lieux visités soit 158 ponts (dont 2 chemins de fer, 19 routes Nationales, 12 voies navigables), 15 murs de soutènement et 251 ouvrages hydrauliques.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le PLUi de la CC Le Grand Charolais a été prescrit en date du 18 décembre 2019. Le diagnostic agricole a été lancé en septembre 2020 et confié à la Chambre d'Agriculture. Il comprend des entretiens avec chaque agriculteur du territoire jusqu'à la fin de l'année. Les services du Grand Charolais travaillent actuellement sur les solutions d'appui à l'élaboration du PLUi (lancement de la consultation pour recruter un prestataire en 2021).

Modification des documents d'urbanisme en cours :

- Modification n°1 du PLU de Saint-Vincent-Bragny : procédure visant à corriger une erreur en matière d'implantation par rapport à l'alignement et aux limites séparatives en zone A et UA. Une enquête publique s'est déroulée du 5 janvier au 4 février 2021 inclus. Le conseil communautaire du 8 avril 2021 a approuvé ce document d'urbanisme.

- Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°2 du PLU de Paray-le-Monial : procédure visant à adapter le zonage pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur une ancienne décharge. Une concertation préalable, encadrée par la nomination d'un garant de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) s'est déroulée du 4 janvier au 24 janvier 2021 inclus. Elle comprenait notamment l'organisation d'une réunion publique et d'ateliers à destination des associations et des riverains résidant à proximité du site (environ 700 flyers d'information ont été distribués à ces derniers). Il convient désormais d'attendre la rédaction du rapport par la CNDP puis se positionner sur les suites à donner à la procédure et donc au projet photovoltaïque (maintien ou l'état ou modifications à apporter au dossier ou abandon du projet et de la procédure).

Environnement



Ordures ménagères



44
communes
40 158
habitants desservis
en 2020



3800 tonnes de broyat
ont été distribuées à une
soixantaine d'agriculteurs.



20 000
factures éditées
1 900
réclamations



712
points de regroupement

5
déchetteries
gestion externalisée



141 019
visiteurs

Mise en place de la REOM :
27/09/2018 :
votée au Conseil communautaire
2019 :
préparation de la mise en place avec
le choix et l'installation d'un nouveau
logiciel
18/12/2019 :
vote des tarifs applicables
sur l'ensemble du territoire
2020 :
premières éditions des factures en juillet



Edition de 4 mémos tri correspondant
aux 4 anciens secteurs

Evolution des collectes depuis 2017 (en TONNES)

22302 — **22652** — **22 441** — **21 519**

11087 — **11414** — **11 486** — **10 954**

3303 — **3158** — **3 183** — **2 962**
7912 — **8080** — **7 772** — **7 603**

2017 — **2018** — **2019** — **2020**

— Ordures ménagères — Emballages — Déchetteries — TOTAL



La redevance sur les
déchets ménagers
finance :

Collecte des déchets :
1 823 050 € 46%
Traitement des déchets :
1 011 870 € 26%
Déchetteries :
1 114 971 € 28%



Fermeture des déchetteries le 15 mars.

Réouverture progressive le 16 avril, pour les professionnels d'abord, sur rendez-vous pour les particuliers jusqu'au 18 mai sauf pour Paray le Monial en raison de sa localisation à proximité de la départementale et du risque élevé d'embouteillage (fin des rendez-vous sur Paray le 2 juin).

Collecte des emballages suspendue à compter du 18 mars, suite à la fermeture du centre de tri. Reprise de la collecte le 3 avril.

Collecte des ordures ménagères = service maintenu sans interruption
Report de la collecte des encombrants du mois d'avril à juin.



Travaux de mises aux normes 2020 :

Plate-forme déchets à Paray-le-Monial : 73 425 €

Déchetterie Palinges : 9 198 € sur une opération totale de 87 788,19 € à finaliser en 2021.

Achats de bacs, points enterrés PAV, containers PAV : 39 560 €



SPANC

En 2020, 662 contrôles des installations existantes ont été réalisés. 180 contrôles d'installations neuves ou pour la vente réalisés.

Vidanges de fosses

257 interventions ont été réalisées sur le secteur de la CCLGC, par le prestataire BV Vidange, dans le cadre de tarifs négociés pour les usagers.

Depuis 2019, le service SPANC intervient sur l'ensemble du territoire, avec près de 7 000 installations à contrôler.

SUBVENTION : l'Agence de l'eau participe à hauteur de 30% (plafonné) pour la réhabilitation d'installation (sous certains critères techniques et administratifs). L'aide maximum ne peut dépasser 2 550 €.



Eléments budgétaires

Recettes issues des redevances : 207 348 €

GEMAPI

Concernant la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), le conseil communautaire du 26 septembre 2019 a décidé d'instituer une taxe GEMAPI à compter de 2020 pour permettre le financement des cotisations aux différents syndicats qui mettent en oeuvre cette compétence pour le compte de la CCLGC.

Budget : 82 536 €



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL(PCAET)

Le diagnostic du PCAET a été validé en conseil communautaire lors de sa séance du 2 mars 2020. Le confinement ayant retardé le travail sur l'élaboration d'une stratégie d'action, celui-ci a repris en septembre pour une présentation aux élus en début d'année 2021. Suivra l'élaboration d'un plan d'actions. L'approbation prévisionnelle du PCAET est fixée au dernier trimestre 2021.

Attractivité du territoire



Développement économique

ZAC DES CHARMES A PARAY-LE-MONIAL

Vente en avril 2020 d'un terrain au Département de Saône-et-Loire pour la Maison Locale de l'Autonomie.

EXTENSION ZAC CHAMP BOSSU A PARAY-LE-MONIAL

Vente en juin 2020 d'un terrain à «Kiloutou» pour 6 6329m².

POLE D'ACTIVITE DU CHAROLAIS A VENDENESSE-LES-CHAROLLES

Signature d'un compromis avec «Boutique du Bois» sur 2 lots soit 20 325 m².

HOTEL D'ENTREPRISE SUR LE POLE D'ACTIVITES DU CHAROLAIS

- Installation d'une nouvelle entreprise :

Sarah MORVAN VESSELY est photographe professionnelle. Elle a créé son entreprise «Photografik» en 2015 chez ses parents à Hautefond puis a déménagé à Vendennesse les Charolles à la suite de son mariage. En août 2020, elle s'est installée à l'hôtel d'entreprises dans les perspectives de développer sa clientèle locale et de s'installer au centre-ville de Charolles.

AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

- Entreprise MORTIER à St Bonnet de Joux (concessionnaire Massey Ferguson)

Datant des années 60, l'atelier est devenu trop petit pour recevoir le matériel agricole actuel.

La remise aux normes des installations devient aussi nécessaire pour la sécurité des employés et des clients agriculteurs (aspiration des fumées, transfert de fluides sécurisés, désamiantage, isolation thermique...). Le dépôt de pièces détachées va être aussi agrandi. Un pont roulant sera installé pour le transfert de charges lourdes. Les abords des bâtiments vont être aménagés pour pouvoir décharger les camions en toute sécurité.

Investissements prévus de 1 255 000 € HT pour la rénovation du bâtiment et l'achat du matériel.

Aide de la Région de 50 000 € + aide de la CCLGC de 5 000 € (délibération du 24/09/2020).

Les zones d'activités communautaires :

Pôle d'activités du Charolais,
ZI Champ du Village,
ZA le Pretin (Charolles),
Ligerval (Digoin),
ZAC Charmes-Champ Bossu,
ZAC Pré des Angles (Paray-le-Monial),
Extension ZAC des Charmes

ZA La Plaine et ZA des Sorbonnes (L'Hôpital le
Mercier),
ZA du Champ Brezat (Palinges),
ZA Guichard (Hautefond),
ZA le Theureau (Saint Yan),
Barberèche (Vitry en Charollais).



Développement touristique



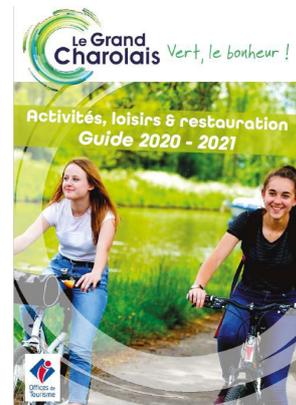
7 473

«touristes» accueillis
à l'office de tourisme
Charolles et Digoïn



500

prestataires
sur le territoire
(hors Paray-le-Monial)



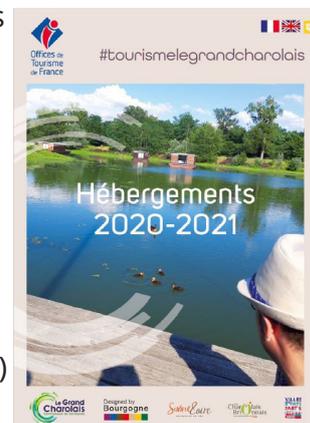
COMPTE INSTAGRAM créé le 7 juillet 2020



660
abonnés



En 2020 sort pour la première fois une documentation commune ! Guide *Activités, loisirs et restauration*, premier guide complet du territoire, il regroupe les musées, le patrimoine à visiter, les loisirs, la restauration... Le guide *Hébergements* regroupe l'offre (hôtels, aires de camping et camping-car, gîtes, chambres d'hôtes, hébergements insolites...) sur les 44 communes. Les données sont extraites de la base Décibelles Data alimentée par les prestataires.



2 SALONS :
Girardot à CHALON/S en janvier
Mahana à LYON en mars

359 contacts

3 accueils presse
A/R Magazine
Dauphiné Libéré
Les Coflocs



Fermeture au public pendant les 2 périodes de confinement soit 4 mois.

Port de plaisance et haltes nautiques

175 bateaux amarrés en 2020 au port à Digoïn entre juin et octobre.

Recettes 2020 : 20 816 €

HALTES NAUTIQUES (Chassenard, Coulanges, Molinet) : 2 625 € de recettes en 2020.



Habitat

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en voie d'achèvement

Montant total subventions pour dossiers soldés concernant l'OPAH de l'ex CC du Charolais en 2020 = 3 504 € (4 dossiers soldés).

Une nouvelle OPAH en cours de préparation

L'étude relative à l'OPAH est actuellement en cours.

Le diagnostic a été présenté en conseil des Maires le

19 octobre 2020. L'atelier de travail du 29 octobre dernier a permis de présenter les possibilités d'intervention.

Après une première présentation des enjeux et des premiers éléments lors du conseil des Maires du 7 décembre 2020.

Un nouvel animateur sera sélectionné pour conduire les études et l'animation de la prochaine OPAH en 2021.



HABITER MIEUX

Dispositif d'aide mis en place par l'ANAH pour la rénovation des logements de plus de 15 ans.
Pour les propriétaires occupants ou bailleurs.

Le Grand Charolais complète l'aide de l'ANAH à hauteur de 500 € par dossier.



18

dossiers notifiés



9 000 €

de subventions
accordées

Services à la population



Accueils de loisirs



A CHAROLLES

95 enfants différents
accueillis les mercredis

161 enfants différents
accueillis pendant les
périodes de vacances

A PARAY-LE-MONIAL

123 enfants différents
accueillis les mercredis

330 enfants différents
accueillis pendant les
périodes de vacances



Accueil des enfants des personnels soignants pendant le 1er confinement.



Ludothèque

413 enfants ont fréquenté la ludothèque en 2020 (558 en 2019)
706 jeux empruntés dans l'année (1231 en 2019)
40 abonnements (contre 54)
Une seule soirée jeux et un seul accueil de classe possible en 2020.



Fermée pendant les 2 périodes de confinement.
Annulation de la bourse aux jouets.





Ecole de musique

2020 est la première année complète de fonctionnement depuis la réorganisation du service en un établissement unique comprenant 3 sites d'enseignement.

Une équipe pédagogique unifiée : 18 enseignants pour 11 spécialités couvrant (presque) toutes les disciplines instrumentales. Un conseil pédagogique unique travaillant sur les projets, les concerts, les enjeux à l'échelle du territoire communautaire.

Des effectifs stables malgré la crise sanitaire : la rentrée de septembre 2020 a vu une légère baisse d'effectifs (-3.7%).

Une programmation en berne : la période d'avril à juin est habituellement dédiée aux concerts, projets, manifestations qui sont préparés dès le début de l'année scolaires par les élèves et les enseignants. En 2020, sur les 28 dates prévues, seulement 5 ont pu être réalisées !

2 Portes ouvertes



411
élèves



Enseignement à distance à chaque phase de confinement. Les cours en visio ont pris le relais des cours d'instruments et de formation musicale. Seules les pratiques collectives (orchestres) n'ont pu être maintenues.

Création d'un site internet (intra) dédié à l'enseignement à distance : ressources en ligne, cours, échanges de fichiers, vidéos, défis...

Projets collaboratifs pour soutenir la motivation de tou.te.s,

Protocole sanitaire adapté et réorganisation des plannings : pour accueillir les mineurs en fin d'année et respecter les jauges ou le couvre-feu.



Charolles

8 108 entrées

Soit 14 478 € de recettes pour les entrées.

Piscines



30 847
baigneurs

Paray-le-Monial

Bassins été = 10 757 entrées

Bassins hiver = 5 069 entrées

Soit 61 688,90 € de recettes pour les entrées.

Entrées animations été : 232

Entrées animations hiver : 3 143

Scolaires (CCLGC) : 5609 enfants accueillis

Digoin

9 073 entrées

Soit 9 641 € de recettes pour les entrées.

Entrées aquagym : 182



Fermetures : du 13 mars au 23 juin. Pas d'accueil des scolaires.

Ouverture estivale au 24 juin pour Digoin et Paray-le-Monial et 27 juin pour Charolles.

Port du masque obligatoire pour les +de11 ans

Fermeture au public sauf scolaires et mineurs à compter du 26 octobre.





Petite enfance

Transformation de la halte-garderie à Palinge en micro-crèche depuis le 2 mars 2020. Elle dispose désormais de 8 places et est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, comme les autres structures petite enfance du territoire :

Multi-accueil Les P'tits téméraires à Charolles
 Micro-crèche Les Lucioles à Saint Julien de Civry
 Micro-crèche Les P'tits Loups à Saint Bonnet de Joux



16
agents



40
bébés accueillis
pour 40 places.

Relais assistantes maternelles (RAM) Les Lutins

Le territoire du RAM s'étend sur 26 communes du territoire de la CCLGC, principalement sur l'ex secteur de Charolles. On compte 5 lieux d'implantation du RAM avec des fréquences d'animations variables selon les communes.



Transport A la Demande (TAD)

Réservé aux personnes de plus de 70 ans et pour les déplacements médicaux, en 2020 on compte :
 121 bénéficiaires supplémentaires.
 5 933 trajets sur les 5 secteurs.

Coût pour le Grand Charolais : 66 488,31 € TTC (hors déductions des subventions).



598
utilisateurs du service depuis 2018

Portage de repas

La communauté de communes a poursuivi le portage des repas à domicile sur l'ex secteur de Charolles.

Ce service permet de livrer 650 repas par mois (3 livraisons par semaine).

Chaque tournée représente 120 à 150 kms. Plus de 7 000 repas ont été distribués en 2020.

Prix du repas : 8,60 €

Culture

Prévue initialement du 6 au 22 novembre, elle a finalement été reportée suite à la mise en place d'un couvre feu sur cette même période par le gouvernement.



Aire d'accueil des gens du voyage

Digoïn

1 aire d'accueil / 16 places / Surface : 2 900m²
 Accueil : 148 personnes accueillis, dont 47 familles

Mode de gestion : déléguée

Paray-le-Monial

1 aire de grand passage / Surface 11 562 m² / Capacité 100 caravanes / Mode de gestion : en cours d'aménagement.

Les métiers du Grand Charolais

Service ressources humaines

Au 31 décembre 2020, Le Grand Charolais compte 128 agents dont :
94 titulaires et stagiaires dont 1 en détachement et 15 agents au service commun
2 agents en disponibilité
32 agents non permanents

Environ 90 saisonniers sont recrutés en période estivale pour assurer l'ouverture des équipements suivants : Office de tourisme, accueil de loisirs, centres nautiques, port de plaisance.

En 2020, les dépenses de personnel, tous budgets confondus, s'élevaient à 4 312 816 €.



12

offres d'emplois
publiées



151

candidatures
reçues



116

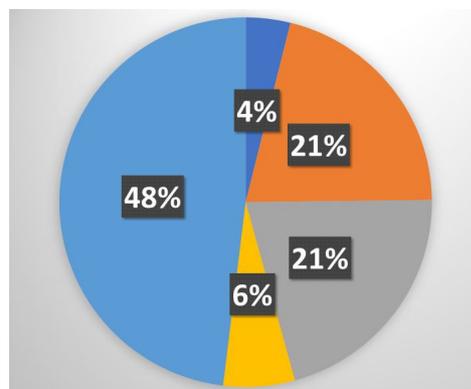
autres candidatures
spontanées

Mouvements 2020 :

1 départ en disponibilité
5 départs par voie de mutation
5 départs de fin de contrat
12 arrivées
2 départs en retraite.

Les services du Grand Charolais sont composés ainsi :

- Direction** (DGS, service assemblées/juridique et service communication)
- Ressources et administration** (ressources humaines, finances, commande publique, accueil, informatique téléphonie, service commun)
- Aménagement du territoire** (travaux neufs, infrastructures et équipements, voirie et réseaux divers, SIG, environnement et SPANC).
- Attractivité, développement et transitions** (développement économique, tourisme, urbanisme et habitat, santé et mobilité).
- Enfance, jeunesse, culture et sport** (petite enfance, accueils de loisirs, école de musique, piscine, culture (tournée tréteaux), animations sportives).



CAT.A
12 agents
9%

CAT.B
36 agents
28%

CAT.C
80 agents
63%



42%
HOMMES



58%
FEMMES

Prestation sociale
CNAS :
212€ par agent



Comité technique :

2 réunions en 2020 dont 1 en visioconférence :

Parmi les points principaux : le plan de continuité d'activités lié au COVID, le télétravail, mutualisation des agents des services et des compétences.

Service Assemblées


7
 Conseils
 communautaires


9
 Conseils
 des
 Maires


27
 Réunions du
 Bureau Exécutif



dont 2
 conseils
 communautaires
 retransmis en direct sur
 la chaîne youtube

177 délibérations
 118 décisions

En 2020, le service a organisé 2 élections du Président, l'une avec les urnes et l'autre en vote électronique avec des boîtiers.

Suite à loi engagement proximité du 27 décembre 2019, la dématérialisation a débuté en janvier 2020 avec l'arrêt des envois des dossiers au format papier ce qui a permis une économie d'environ 3 000 €.

L'acquisition d'un logiciel dédié aux assemblées permet de simplifier la transmission des dossiers. Il sera mis en place en 2021.



Service Commande publique

Pour 2020, on compte 13 MAPA (marché à procédure adaptée) répartis comme suit : 7 marchés de travaux, 1 marché de services, 4 marchés de fournitures, 1 marché de prestation intellectuelle.

Pour un montant de 2 559 194,00 €HT

Les principaux marchés lancés en 2020 :

- Les travaux du stade d'athlétisme, les travaux des cheminements doux de Digoin phase 3, les travaux de mise en conformité de la déchetterie à Palinges.
- Le service de transport à la demande.
- La fourniture de carburants en station par carte accréditive et de fuel domestique.

Service Informatique et téléphonie

50 abonnements téléphoniques et/ou internet sur les différentes structures.

40 lignes mobiles

60 utilisateurs



17 sites répartis
sur 8 communes



Service Infrastructures et Equipements

L'équipe :



11

agents permanents

+



2

saisonniers d'avril à septembre

+



1

saisonnier juillet et août



60

sites répartis sur le territoire

dont 30 exploités directement par la CCLGC.

Soit près de 21000m² de bâtiments et plus de 20 hectares d'espaces aménagés à entretenir.



Entretien :

- des **espaces verts** (tonte, taille, aménagement,...)
- des **bâtiments** (dépannage, entretien courant dans tous les corps de métier)
- des **zones d'activités** de Ligerval et de

Barberèche (espaces verts, voirie,...)

-des **cheminements doux** des villes de Digoin et Charolles (espaces verts, voirie,...)

-des **points d'apport volontaires** (en particuliers pendant la période de confinement total).



30

véhicules composent le parc automobile dont il faut assurer la gestion (dont 2 électriques).

Réalisation de chantier en régie (plâtrerie, peinture, électricité,...) Pour exemple, la rénovation des locaux de la Garantie Jeune situés dans le bâtiment annexe de la Maison de la Formation et de l'Insertion à Digoin.



Le service infrastructures et équipements a assuré :

-la confection et la mise en place des matériels de distanciation, en rapport avec la crise sanitaire **COVID** (marquage au sol, plexi-plas, distribution de gel et masques,...).

-l'exploitation du centre nautique de Digoin.

-le **suivi technique des centres nautiques** de Paray Le Monial et Charolles, en lien avec les services gestionnaires.

-l'ensemble des missions définies par la convention de **mutualisation des services techniques** avec 4 communes (Volessvres, Versaugues, Hautefond, L'Hôpital Le Mercier) représentant plus de 3000 heures de travail.

-le **suivi réglementaire** des différents équipements (ERP, équipements sportifs,...).

-le suivi et la destruction des plants d'ambrosie, 65 signalements en 2020 (contre une vingtaine en 2019).

Service Communication

Le service réalise des supports pour l'ensemble des missions exercées par le Grand Charolais. Les principaux moyens de communication sont le site internet, la page Facebook et la presse locale.



Lancement de la chaîne youtube pour la retransmission des conseils communautaires, entre autre.

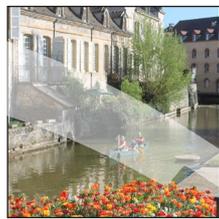


1 600



Mentions J'aime

Directeur de publication : Gérard GORDAT
Photos : CCLGC, Google.



**Communauté de communes
Le Grand Charolais**

32 rue Louis Desrichard
71600 PARAY-LE-MONIAL

Tél. : 09 71 16 95 95

contact@legrandcharolais.fr
www.legrandcharolais.fr